

Intercommunalité : où en est-on ?

Lors du Conseil Municipal du 27/09, un des points importants traitait d'une étude déjà réalisée sur la faisabilité de créer une Communauté de communes "Champagne - Thomery - Veneux". Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Loi dite Chevènement de 1999 sur la coopération intercommunale: coût de l'étude 33.357 Francs TTC. La délibération du Conseil Municipal portait sur l'autorisation à donner au Maire, certes dans le cadre de sa délégation, d'engager cette dépense auprès du cabinet KPMG. Tous les groupes d'opposition ont voté contre cette dépense pour les raisons suivantes:

- Cette étude nous semble précipitée.
- Devant l'importance d'un projet qui engagera la ville sur le long terme, des membres de l'opposition auraient dû être associés à l'étude préliminaire (c'est ce que nous avons fait dans la municipalité précédente). Enfin, le 24 septembre, Thomery votait sa demande d'adhésion au District de la région de Moret sur Loing.

A notre avis, le Maire et son équipe ont commis une erreur de jugement sur ce dossier. Il ne subsiste dorénavant qu'une seule alternative : c'est le rattachement à la future Communauté

composée de Thomery et du District de Moret sur Loing avec Champagne et Veneux. Il n'y a guère d'autre choix possible.

On peut s'interroger sur les raisons qui ont conduit la municipalité à vouloir engager cette étude? Est-ce que ces raisons sont d'ordre économique ou politique? Politique certainement. De toute manière, Champagne ne peut pas rester isolée. Toutes les communes limitrophes ont déjà ou vont rejoindre le district de Moret qui sera transformé dès janvier 2002 en Communauté de Communes.

Jean-Pierre VERNERY
Conseiller Municipal

Aucun respect pour les victimes des attentats.

Onze septembre 2001. Date tristement inscrite dans l'histoire de notre monde. Plus de sept mille morts dans les attentats aux USA, notamment à New York. Par solidarité et compassion, un peu partout le début des manifestations ou des réunions publiques a été marqué par une minute de silence et de recueillement. J'ai fait une proposition écrite en ce sens à monsieur le Maire. Or, lors de la première réunion publique du Conseil Municipal qui suivit ces tragiques événements, monsieur le Maire a simplement répondu : « **Non !** » à ma proposition. Non, pour lui aucune fraternité, aucune humanité, aucun respect pour les victimes innocentes d'actes de barbarie sans précédent. Et pas plus de solidarité pour les victimes de New York que pour celles de Toulouse.

Christophe SAVARD
Conseiller Municipal

La Communication ..

Depuis les élections, mois après mois, la municipalité conduite par François ROGER est toujours secouée par des changements ou des bouleversements.

Dans ce contexte, d'une part l'opposition a beaucoup de mal à travailler et d'autre part est inquiète du manque de transparence vis à vis des administrés. Aussi cinq conseillers municipaux de la liste

Chantal PRUVOST

"Avec Vous pour Champagne", deux conseillers municipaux de la liste "Valoriser et mieux vivre à Champagne", deux Maires-Adjoints et un Conseiller municipal de la liste majoritaire

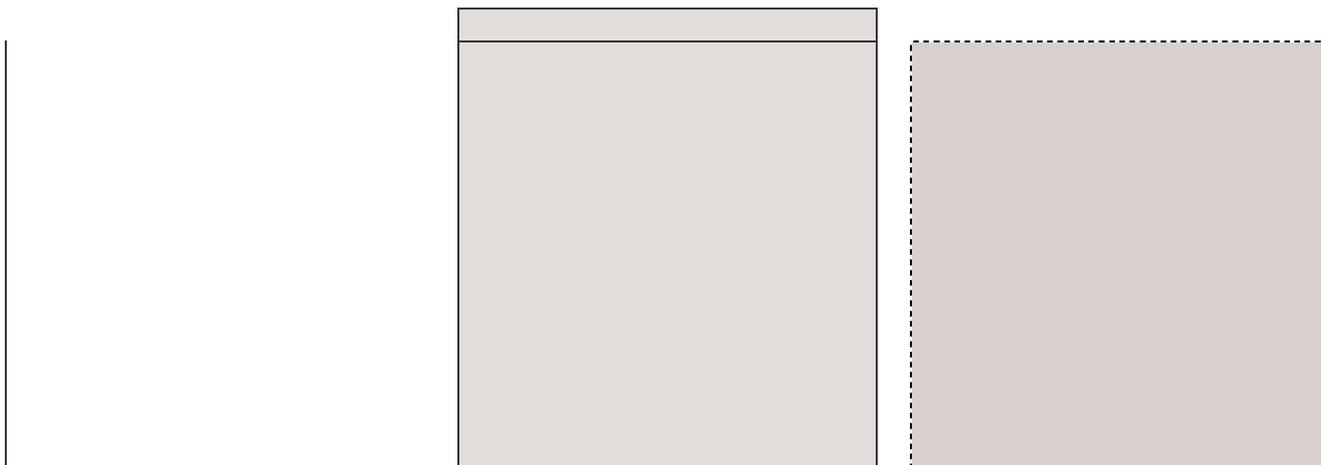
"Agir pour Champagne" s'adressent aux Champenois pour les informer sur ce qui se passe réellement au sein du Conseil.

Nous considérons cette action comme un devoir envers chaque citoyen de la ville. Certes, les outils de communication sont utilisés : des articles paraissent dans les médias ; les réunions du Conseil Municipal sont libres et M. le Maire est confiant quant à sa fréquentation. Pour cela, il

a présenté au Conseil une dépense de 60.000 Francs pour l'achat de micros. Peu suivis jusqu'à ce jour, le seront-elles plus grâce à une telle dépense ? Combien de Champenois travaillent loin de chez eux et à 19H certains rentrent après de longues heures de transport.

Vous recevez régulièrement le bulletin "Champagne Communication" dans lequel vous découvrez M. le Maire posant gentiment lors d'un défilé, d'une visite; vous avez pris connaissance du budget sous une forme si complexe que vous vous dites : "M. le Maire nous prend pour des gens très intelligents. Vous prenez connaissance des dates de quelques manifestations. Hélas quand vous recevez le journal, parfois celles-ci sont passées. Rien de bien méchant dans tout cela. Soyez patients, la communication et l'information demandent un apprentissage pour ceux qui s'y adonnent.

Mais quand M. le Maire intitule sa première lettre : "Vers plus de transparence, plus de communication", quand nous lisons "nous aurons l'occasion de revenir beaucoup plus en détail sur notre travail dans le nouveau journal de la commune", il est grand temps de réagir en déclarant NON, M. le Maire, vous ne dites pas toute la vérité sur tout ce qui se passe.



L'association La Passerelle de Champagne sur Seine est le support de publication de ce journal.

Vous trouverez ci-après les membres du bureau de notre association :

Présidente :

Christine WATY

Vice-Président :

Christian DEPARIS

Vice-Présidente :

Edwige GILBERT

Secrétaire :

Gwénael BONNEVILLE

Trésorier :

Jean-Pierre VERNERY

Directeur de la publication:

Christophe SAVARD

Je soutiens l'action de
**LA PASSERELLE DE
CHAMPAGNE SUR SEINE.**

Je souhaite rejoindre
l'association.

Je souhaite être contacté par
un membre du Bureau de
l'association.

A découper ou à recopier sur papier libre.